

Compte Rendu de réunion CST

le 29/03/2017, à l'AFD Paris

Participants : Alexia HOFMANN (AFD ARB) ; Amel BENKAHLA (GRET) ; Aurore MANSION (GRET) ; Olivier GILARD (AFD E&A) ; Sylvain PERRET (CIRAD) ; Sylvain CEDAT (IRAM) ; Jean François KIBLER (GRET) ; Pierre STROSSER (ACTeon) ; Sami BOUARFA (IRSTEA) ; François BRELLE (SCP) ; Caroline COULON (AFEID) ; Nicolas DAURENSAN (CACG) ; Etienne DRESSAYRE (BRLi) ; Ali HAMMANI (IAV Hassan 2) ; Akica BAHRI (INAT) ; Emmanuel DURAND (GRET) ; Samir EL OUAAMARI (aGter) ; Jean Yves GROSCLAUDE (AFEID) ; Jean Louis FUSILLIER (CIRAD) ; Florence MALERBE ; Naomi NOEL (AFD ARB) ; Vatché PAPAZIAN (AFD ARB) ; Dominique ROLLIN (IRSTEA) ; Pierre STROSSER (ACTeon) ; Jean Philippe FONTENELLE (Bordeaux AgroSciences) ; Bernard VINCENT (IRSTEA) ; Vincent KULESZA (SCP) ; Bruno GRAWITZ (SCP) ; William's DARE (CIRAD) ; Frédéric APOLLIN (AVSF) ; Solène LALOUX (CACG)

(28)

Objet de la réunion : Transition et mise en place du COSTEA-2

Ce compte rendu fait état des discussions qui ont eu lieu sur la base du support de présentation.

Relevé de conclusions

1. Cœur thématique du Cadre stratégique :

Bien structurer le Cadre Stratégique selon : finalités (en annexe 2 de la convention), puis défis (plutôt que axes), puis objets d'analyse.

Défis et objets d'analyse : exprimer l'idée que les travaux auront des visées transversales et pluridisciplinaires. Les **défis** qui structureront l'appel à projet peuvent être :

- **Réduire le risque et augmenter la résilience** : adaptation de l'agriculture irriguée au changement climatique et à la variabilité des marchés, infrastructures résilientes (y compris sur conception et financement de la maintenance), évolution des comportements et des activités anthropiques => anticiper, s'adapter, se préparer
- **Renforcer la durabilité environnementale** des systèmes, des territoires, de la gestion de l'eau et des sols, des pratiques agronomiques (transition écologique), NEXUS agriculture/eau/énergie, économie circulaire (réutilisation de l'eau usées)
- **Contribuer au développement économique et social des territoires** : intégration et convergence des politiques sectorielles, performance des filières, arrangements informels, emploi, égalité, équité, santé des populations
- **Accompagner le changement** : innovations techniques (agriculteurs et maîtrises d'ouvrages) et organisationnelles (contrats, PPP,...) en agriculture irriguée, ingénierie innovante (participation des populations, méthodes de conception), gouvernance du changement à différentes échelles et amélioration des synergies entre acteurs (du local au politique, y compris des bailleurs de fonds).

Recommandations : mettre au centre l'agriculture et les agriculteurs ; davantage parler d'agriculture irriguée que de systèmes irrigués ; insister sur la diversité des irrigations (typologie).

2. Actions de production de connaissances du Costea

Plusieurs niveaux d'actions émergent :

- des actions structurantes qui ont un impact sur la prise de décision, de taille conséquente, à dimension régionale ou couvrant plusieurs régions, qui répondent de façon transversale à un ou plusieurs défis du cadre stratégique et aux critères partenariaux (mixité des membres impliqués, implication de partenaires du sud). Ces actions structurantes se mettront en place sur un pas de temps pluriannuel, mais avec des étapes régulières d'état des travaux au CST (avec présence du coordinateur de l'action) puis au COPIL (dans le bilan technique présenté par le chef de projet) et avec les acteurs locaux (séminaires...), pour ajuster la trajectoire des actions structurantes. Ces actions seront sous la responsabilité d'un coordinateur qui remplacerait ainsi la notion de référent thématique.
- des actions à caractère exploratoire : plus ponctuelles, sur des sujets prospectifs, ou des travaux méthodologiques, ou visant à documenter une question/situation particulière, ou concernant des géographies en dehors des 3 aires prioritaires. Elles sont décidées au fil de l'eau du COSTEA.

L'outil « appel à projet interne du Costea » permettra d'organiser la remontée et la formalisation des propositions, qu'elles rentrent dans des actions structurantes ou qu'elles soient à caractère exploratoire. Un formulaire type sera proposé au prochain Copil, basé

en grande partie par la structure actuelle des Tdr des chantiers du Costea 1 mais complété par les critères partenariaux et de stratégie géographique.

3. Visions régionales

Les AS sont à discuter avec les membres du Costea des 3 régions prioritaires en y associant les administrations et acteurs locaux, les agences de l'AFD et les représentations locales des organismes membres du COSTEA. Leurs objectifs devront être bien articulés avec le CS.

4. Equipe d'animation

Notion de référents thématiques abandonnée au profit de coordinateurs d'AS, dont le rôle serait d'assurer la cohérence et la bonne réalisation des composantes d'une AS, et de rapporter au CST du COSTEA

5. Comité de pilotage

Un représentant par institution membre, signataire de la charte, qui a exprimé son intérêt d'être dans le Copil. La notion de représentativité par « collègue » est abandonnée. Prochain Copil le mardi 16 mai après-midi. Objet : validation d'une première version de cadre stratégique et des principes de fonctionnement.

Compléments : détails des discussions

Introduction à la réunion

Rappel de l'intérêt de se doter d'un Cadre Stratégique pour le COSTEA-2 pour préfigurer les évolutions en termes de fonctionnement et de ciblage thématique des actions.

Point sur le CS : présentation des diapos 4 à 11 - Discussions

Sur le contenu thématique du CS :

Il convient pour le CS de repartir de points plus globaux sur le COSTEA avec un chapeau général (à quoi ça sert, pour qui, pourquoi, produire des connaissances, du renforcement de capacités, des partenariats... pour produire du changement) puis expliciter les défis (qui peuvent être exprimés comme suit 1/durabilité environnementale, 2/risques et résilience (variabilité qui vient d'ailleurs du climat), 3/développement des territoires, 4/accompagner le changement) qui se déclinent sur des objets d'analyse pour guider l'élaboration de feuilles de route (programmation d'actions spécifiques).

L'agriculture et les agriculteurs ne sont pas assez mis au centre (COSTEA = irrigation, eau agricole, ou eau et agriculture ?), alors que des questions d'importance se posent au niveau des choix des cultures, donc des besoins en eau, et des choix des techniques d'irrigation, au niveau de l'emploi en agriculture... Le changement climatique est trop mis en avant en tant que tel alors qu'il pourrait être vu comme une composante du « risque », et qu'il recouvre par ailleurs les problématiques d'adaptation qui sont déclinées ensuite. Assumer de fait de regarder les différentes échelles : exploitation agricole, périmètre, territoires, politiques publiques ... et comment l'irrigation se pose aux interfaces : sec/ irrigué, eau verte / bleue / jaune, rural/urbain

Parler davantage de la place de l'irrigation dans les politiques publiques, notamment agricole, gestion des ressources (eau, sol), parfois en contradiction (Maroc)... et non comme une politique sectorielle agricole en tant que telle, regarder autant les politiques que la façon dont elles sont ou non opérationnalisées et les moyens qui permettraient de les opérationnaliser.

Conserver la notion de performances qui a disparue au profit de celle d'« impacts », sous-entendus « négatifs ».

Sur le thème des procédures de projet, il serait intéressant de travailler au montage des projets : différentes composantes, savoir faire émerger des nouvelles institutions, modalités de participation des bénéficiaires, engagement durable et collectif.

Préciser les notions de « système irrigué » et revenir sur la typologie, la stabiliser.

Sur le fonctionnement/la gouvernance du COSTEA-2 :

Le fonctionnement (équipe d'animation) devrait être stabilisé en fonction de ce que sera au final le cadre stratégique. Il est essentiel, au-delà « d'actions structurantes » planifiées à moyen terme, de se garder des espaces et marges de manœuvre pour des sujets nouveaux peuvent apparaître au fil du COSTEA.

En ce qui concerne les actions structurantes, ne pas les concevoir comme obligatoirement « régionales » à priori, pour ne pas tomber dans des silos géographiques. Le volet « Accompagnement de projets » se distingue de celui de « production de connaissances ».

Pour la communication, elle sera mise en place après recrutement par l'AFEID, et répondra mieux aux attentes des membres : une communication plus ambitieuse, décision sur un produit final du COSTEA2, mise en place de communautés de pratiques ?

Pour les partenariats, le COSTEA pourrait s'engager sur des activités régulières en communs, par ex : une journée avec le CFTD...

Sur la notion d'appels à projet, ceux-ci devraient être internes, et conduire à travailler en interdisciplinarité, avec des approches transversales, en guidant les actions vers les types de systèmes, ou problématiques, ou zones géographiques dont le CST / COPIL jugent qu'il faut renforcer les travaux.

Le Gret rapporte le mode de fonctionnement du CFTD (Comité foncier) : à partir des finalités du comité (appuyer les acteurs des politiques, contribuer au débat, nourrir les réflexions AFD et coopération française...), les outils se mettent en place (journées d'échanges, fiches pédagogiques pour les OP, appels sur guichet Etudes pour financement de thèses, stages..) avec une grande souplesse, ainsi que des chantiers structurants qui fédèrent tout le monde (livre blanc, grille d'analyse des projets d'investissements, bilan des politiques de formalisation des droits, travail sur les communs, structures agraires et emploi des jeunes). Un chantier est coordonné par un « animateur », qui est recruté et qui formalise la réflexion... mais l'essentiel de la matière se base sur le partage d'expériences lors de réunions (tous les deux mois, lors de journées).

Pour les visions régionales du COSTEA, des « tournées » dans les pays (réunissant AFD, acteurs locaux/nationaux/régionaux, membres du COSTEA) permettront de recueillir les problématiques spécifiques, de débattre des thématiques avec les bénéficiaires Sud, et d'identifier à quelles cibles bénéficieront nos travaux, pour que ceux-ci aient des impacts réels.

Point sur budget et calendrier : présentation des diapo 12 à 13 - Discussions

Le Budget est regardé très rapidement, la seule remarque à ce stade concerne l'équipe d'animation (coordinateurs régionaux et référents thématiques) à sortir de la composante « Actions de production de connaissances ». Pas de commentaires particuliers sur le calendrier à venir

Points divers : présentation des diapos 15 à

Journées Foncier des 2 et 3/05. Voir PPT.

Deux journées organisées par le CFTD et le COSTEA ciblées sur l'Afrique de l'Ouest. Une journée Foncier Maghreb sera organisée avant l'été.

Axe Economie :

Le livrable « éclairages sur » est en relecture. On pourrait à l'occasion des rencontres des 16-17/05 saisir l'occasion de présenter le travail

Délégation Pérou :

Le programme de visites est en cours de construction avec SCP / AVSF. Pour la journée d'échanges COSTEA-Péruviens, il s'agirait de présenter des travaux sur la modernisation de l'irrigation / PPP / la planification (gestion des ressources en eau et allocation à l'agriculture), et surtout écouter ce qu'ont les péruviens à dire : l'initiative « iproga », la politique au Pérou...

Il est évoqué l'opportunité d'inviter le Pérou (Bolivie, ect) à l'ICID Mexique, par exemple, dans une session spéciale Amérique Latine ?

Doctoriales de l'irrigation

Il est rappelé que le secrétaire cherche à identifier des rapporteurs opérationnels pour commenter les travaux présentés.

Séminaire de St Louis

Les discussions tournent autour de la manière de rendre les actions Sahel en « conformité » avec le reste du COSTEA, et notamment d'ouvrir les travaux à d'autres acteurs africains que les SAGI. Le CILSS reste sur un financement à hauteur de 0.5m€ du Plan d'amélioration des SAGI, donc le COSTEA qui finance à la même hauteur peut se dégager des fonds pour des actions en Afrique de l'Ouest, hors Initiative Sahel, hors SAGI.

Atelier au Cambodge

Au-delà de l'atelier Cambodge (auquel suivra un atelier Vietnam), il faudrait organiser en interne COSTEA une réunion Asie et une réunion Afrique telle que la réunion Maghreb du 30/03/2017.

Collèges du COPIL

Il est convenu de supprimer la notion de collèges puisque le principe de représentation au COPIL a été abandonné.